

LE GUERNO



Juillet
2025



SOMMAIRE

Le Mot du Maire 03

Délibérations du conseil Municipal..... 04-19

La Vie Sociale..... 20-27

La Vie Associative 28-32

La Vie Économique..... 33-34

Communauté de Communes Arc Sud Bretagne 35-36

Office de Tourisme Damgan La Roche-Bernard 37

Services 38-39

Infos diverses..... 40

Dates à retenir 4^{ème} de couv



Horaires de la Mairie

Lundi :	8h00-12h00 / 13h30-17h15
Mardi :	8h00-12h00
Mercredi :	8h00-12h00
Jeudi :	8h00-12h00
Vendredi :	8h00-12h00 / 13h30-17h15

LE MOT du MAIRE



“

L'été est là et l'esprit vagabonde déjà vers d'autres horizons pour oublier le quotidien et ses soucis, retrouver la famille et les amis dans un autre contexte.

Il est vrai que le monde dans lequel nous vivons est bien loin de provoquer l'euphorie, mais inspire au contraire crainte de l'avenir et angoisses pour beaucoup. Au temps de l'intelligence artificielle, l'intelligence du cœur est la grande absente et a laissé place au chacun pour soi et au pouvoir de l'argent.

Il est encore temps de se ressaisir, de remettre les pieds sur terre et retrouver la connexion avec nos territoires, montrer aux plus jeunes que le virtuel, les réseaux sociaux, sont d'abord une manne pour les géants de l'internet.

Notre petite commune de Le Guerno, entre terre et océan, reste encore un havre de tranquillité et de sérénité, un peu à l'écart de ces bouleversements. La municipalité, dont le mandat s'achèvera en mars 2026, s'est engagée sur le projet situé route de Rinsquivy de 4 maisons, pour la mise à la location à des jeunes familles actives. Il est très difficile d'obtenir un logement à un loyer accessible lorsque l'on démarre dans la vie. Projet lourd à porter malgré tout, puisque les financements publics se font plus rares. Au final, la collectivité pourra tableer sur un financement à hauteur de 40 % environ, ce qui soulagera le budget communal.

C'est à ce prix que Le Guerno peut espérer atténuer le vieillissement de sa population et maintenir en vie les structures en place, y compris évidemment l'école, dont la gestion est privée.

Au cours de ce mois de juillet, les voiries, dégradées par les intempéries de l'hiver, seront remises en état. Ces travaux faisaient l'objet d'une prise en charge du département, à hauteur minimum de 20% jusqu'à fin 2024. Ces financements sont aujourd'hui suspendus pour une durée indéterminée...

Le conseil municipal a pris une délibération pour lancer le permis d'aménager sur la zone nord du bourg.

Pour sécuriser au maximum l'intérêt général, la commune prendra les précautions nécessaires lors de la viabilisation pour l'accès aux réseaux. Le permis d'aménager concerne toutes les parcelles urbanisables, propriétés de la commune sur ce secteur.

Le Comité National des Villes et Villages Fleuris visite notre commune le 17 juillet et bien sûr, nous attendons avec impatience le verdict à la fin de l'été pour le maintien du label 4 fleurs.

La préfecture a retenu la candidature de Le Guerno au label « Village d'Avenir » et c'est une belle satisfaction pour la municipalité. Cette distinction permettra de faciliter un complément de financements pour les futurs projets. Ceci semble légitime, étant donné par exemple que les bailleurs sociaux se détournent des territoires ruraux. De ce fait, c'est la commune qui se trouve en première ligne et fait face à des situations de plus en plus complexes.

Il y a ces dossiers à gérer jusqu'à la fin du mandat, qui sera pour moi le dernier bien évidemment. Il est l'heure de quitter la vie publique, de transmettre le flambeau dans la sérénité et de privilégier la vie privée et la famille. Le rôle d' élu et de maire en particulier, est dévoreur d'énergie, souvent stressant, et les retours pas toujours ceux que l'on attend ! Le temps administratif est trop souvent incompréhensible, un projet peut ne pas trouver d'issue pendant la durée d'un mandat et les délais auront découragé l'équipe municipale. Pendant ce temps, les coûts des projets auront pris entre 10 et 20 % ! Pourquoi faire simple ?

A toutes et tous je vous souhaite un bel été, protégez tous ceux que vous aimez, sans oublier de profiter de ce moment privilégié des vacances.

”

Gérard Guillotin

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Lors de la séance du 6 mars 2025, le conseil municipal a principalement examiné les comptes de la commune et approuvé le compte de gestion. Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2024 budget de la commune suivant :

SECTION FONCTIONNEMENT 2024	
Dépenses	716 045,39 €
Recettes	944 244,97 €
Excédent d'exercice 2024	228 199,58 €
Excédent de fonctionnement «2023» reporté	364 916,67 €
Excédent global fonctionnement 2024	593 116,25 €
SECTION INVESTISSEMENT 2024	
Dépenses	994 331,13 €
Recettes	334 944,69 €
Déficit de l'exercice 2024	- 659 386,44 €
Déficit d'investissement «2023» reporté	- 14 185,28 €
Déficit global	- 673 571,72 €
RESTE À RÉALISER EN INVESTISSEMENT	
Reste à réaliser en dépenses	10 482,68 €
Reste à réaliser en recettes	53 499,49 €
Excédent Global des restes à réaliser	43 316,81 €
BALANCE GLOBALE DE CLÔTURE DES 2 SECTIONS (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2024)	
Excédent global de fonctionnement	593 116,25 €
Déficit global d'investissement	- 630 254,91 €
Déficit global de clôture des 2 sections (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2024)	- 37 138,66 €

» Une somme de 593 116,25 € est affectée à la section d'investissement.

BUDGET 2025
DE LA COMMUNE

LES DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

Opération d'ordre de transfert entre section	39 032,60 €	
Dotation aux provisions	50 €	
Charges financières	6 421,34 €	
Autres charges de gestion courante	126 250,23 €	
Charge de personnel et de frais assimilés	310 979,51 €	
Charge à caractère général	233 311,71 €	

LES RECETTES
DE FONCTIONNEMENT

Opération d'ordre de transfert entre section	13 809,34 €	
Produits exceptionnels	21 660,00 €	
Produits financiers	16,33 €	
Autres produits de gestion	69 299,37 €	
Dotations, subventions	219 703,87 €	
Impôts et Taxes	516 050,32 €	
Produits de services	102 308,74 €	
Atténuation de charges	1 397,00 €	
Résultats de fonctionnement reportés	364 916,67 €	

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 POUR LA COMMUNE

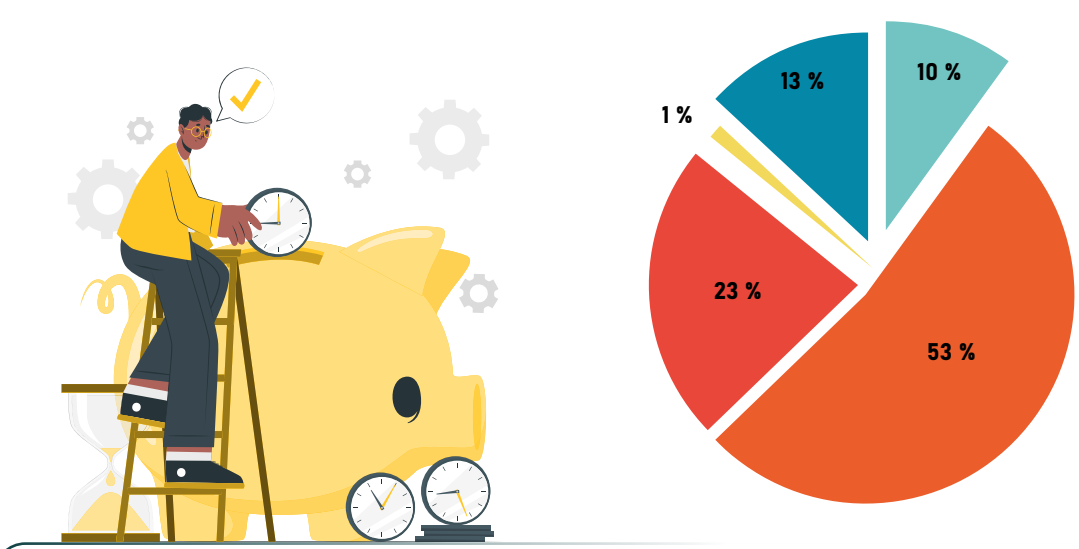
Le budget primitif 2025 a été validé lors du conseil municipal du 26 mars 2025, incluant les sections de fonctionnement et d'investissement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Le budget de fonctionnement 2025 s'élève à 925 175,84 € contre 1 271 638.18 € en 2024 et est réparti de la manière suivante

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 740 €	
Impôts et taxes	492 000 €	
Dotations, subventions et participations	209 400 €	
Autres produits de gestion courante	121 036 €	
Divers	7 000 €	



>> LES FAITS MARQUANTS

// Recettes provenant principalement des :

- > Taxes foncières et d'habitations (492 000 € soit 53 % du budget)
- > Dotations et subventions (209 400 € soit 23% du budget)
- > Autres produits de gestions courantes (121 036 € soit 13 % du budget)

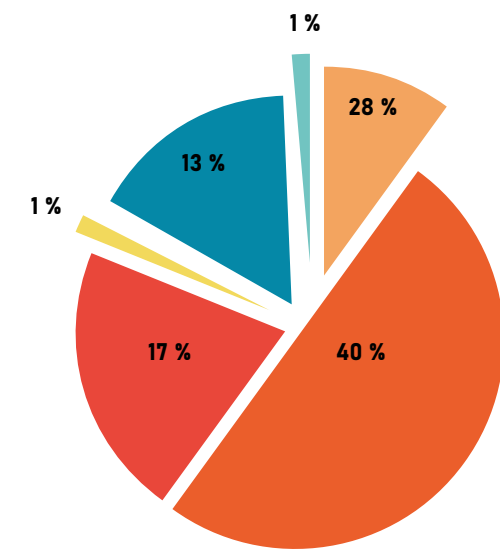
// Les Dotations Forfaitaires de l'état sont budgétées à 92 000 € à un niveau stable depuis 6 ans.

- > Les recettes 2025 sont prévues en baisse de 29,33 % par rapport à 2024 en raison du transfert à la section investissement du résultat de fonctionnement 2024.

BUDGET 2025

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

Charges à caractère général	263 200 €	
Charges de personnel et frais assimilés	367 550 €	
Autre charge de gestion courante	154 450 €	
Charges financières	11 500 €	
Virement section investissement et Divers	121 506 €	
Opération d'ordre de transfert entre sections	6 970 €	



>> LES FAITS MARQUANTS

// Une hausse des dépenses d'environ 18 % est prévue, en lien avec :

- > L'augmentation des charges générales et des frais de personnel (inflation),
- > L'accroissement de certaines contributions (eau/assainissement, scolarité hors commune, services ALSH, RAM, etc.).



BUDGET INVESTISSEMENT 2025

Le budget d'investissement s'élève à **1 165 054,41 €** réparti de la manière suivante

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2025

Répartitions recettes d'investissement Budget 2025

Amortissement	6 979 €
Emprunt	292 163 €
Excédent de fonctionnement	712 122 €
Récupération TVA	30 000 €
Vente de Terrain	21 000 €
Subventions et recettes diverses	7 500 €
Subventions et recettes diverses	7500 €
Subventions changement de fenêtres Mairie	712 122 €
Subvention acquisition et travaux bar L'embuscade	80 375 €
Subventions sur travaux de voirie	9 924 €

>> LES FAITS MARQUANTS

- // Les principales recettes d'investissements hors emprunt sont les suivantes :
- > L'excédent de fonctionnement de 712 122 € permet d'assurer un taux d'autofinancement de 61 % du budget
 - > Les subventions pour un total de 102 799 € ne représentent que 8 % du budget.

BUDGET 2025

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2025

Répartitions Dépenses d'investissement 2025 (hors opération financières)

Acquisitions diverses petit équipement	5 000 €
Participation de la Commune Mise en place de la fibre	20 000 €
Travaux de voirie	65 000 €
Trauvau Bar L'embuscade	38 483 €
Travaux divers	6 000 €
Terrain de foot - éclairage	9 000 €
Modification PLU	10 000 €
Mairie Changement de Fenêtres	45 000 €
Acquisition Foncières diverses	45 500 €
Acquisitoin Foncière pour Lotissement	195 000 €

>> LES FAITS MARQUANTS

- > La principale dépense investissement pour 2025 est l'acquisition de foncier pour proposer à des familles des terrains constructibles à un prix abordable dans de futurs lotissements communaux.
- > Un budget de 65 000 € a été également prévu pour l'entretien et la remise en état des voiries communales.
- > La commune participe à hauteur de 25 % du coût de la mise en place de la fibre. En 2025 la participation de la commune s'élèvera à 20 000 €.

La capacité de financement de la commune ne permet pas de mener l'ensemble des projets, mais des recherches de financements complémentaires sont en cours pour en réaliser le maximum.



PRÉSENTATION DU BUDGET 2025

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2024 du camping suivant

SECTION FONCTIONNEMENT 2024 CAMPING	
Dépenses	100 682,20 €
Recettes	124 193,51 €
Excédent d'exercice 2023	23 511,31 €
Excédent de fonctionnement «2022» reporté	0 €
Excédent Globale fonctionnement 2024	23 511,31 €
SECTION INVESTISSEMENT 2023 CAMPING	
Dépenses	1 956,54 €
Recettes	84 199,37 €
Excédent de l'exercice 2023	82 242,83 €
Excédent d'investissement «2022» reporté	- 64 809,77 €
Déficit Globale	- 17 433,06 €
RESTE À RÉALISER EN INVESTISSEMENT 2024 CAMPING	
Reste à réaliser en dépenses	0 €
Reste à réaliser en recettes	4 800,00 €
Excédent Global des restes à réaliser	4 800,00 €
BALANCE GLOBALE DE CLÔTURE DES 2 SECTIONS (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2024)	
Excédent global de fonctionnement	23 511,31 €
Déficit global d'investissement	22 233,06 €
Excédent global de clôture des 2 sections (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2024)	45 744,37 €



>> LES FAITS MARQUANTS

- > Les recettes du camping ont progressé de 5 % en 2024, après une augmentation de 27 % en 2023.
- > Cette augmentation est notamment due aux investissements dans de nouveaux chalets en 2022, avec une augmentation de 16 % des recettes.
- > Par contre les recettes de la location des emplacements de camping sont en baisses.

BUDGET DU CAMPING

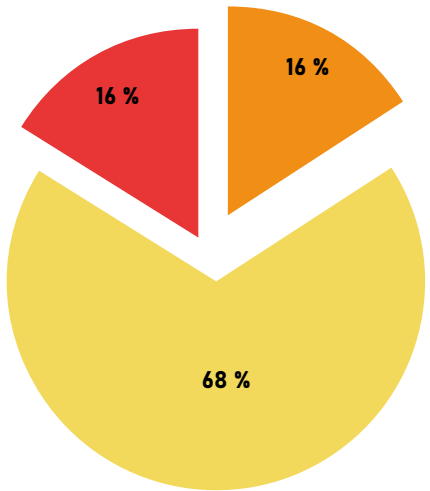
Les budgets 2025 de fonctionnement et d'investissement pour le camping ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Le budget de fonctionnement du camping 2025 s'élève à **148 011 €** contre un budget de **114 110 €** réalisé en 2024 et le budget d'investissement est de **64 139 €**.

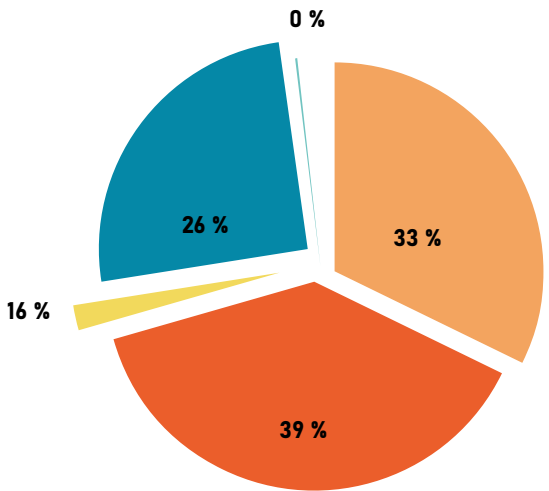
RECETTES DE FONCTIONNEMENT CAMPING

Budget recettes de fonctionnement 2025



Location de chalets	85 000 €
Location emplacements Camping	20 000 €
Immobilisations	19 500 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CAMPING



Charges à caractère général	48 400 €
Charges de personnel et frais assimilés	58 000 €
Virement à la section d'investissement	2806 €
Opérations d'ordre de transfert	38 300 €
Autres charges	505 €

BUDGET LOTISSEMENT

« LE PRÉ AUX CHEVAUX »

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le conseil municipal a approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2024 du budget lotissement « pré aux chevaux » suivant

SECTION FONCTIONNEMENT 2024 LOTISSEMENT	
Dépenses	15 361,97 €
Recettes	3 526,30 €
Déficit d'exercice 2024	-11 835,67 €
Excédent de fonctionnement «2023» reporté	58 376,51 €
Excédent Global fonctionnement 2024	46 540,84 €
SECTION INVESTISSEMENT 2024 LOTISSEMENT	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Déficit de l'exercice 2024	0 €
Excédent d'investissement «2023» reporté	1 000 €
Excédent Global	1 000,00 €
BALANCE GLOBALE DE CLÔTURE DES 2 SECTIONS (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2024)	
Excédent global de fonctionnement	46 540,84 €
Excédent global d'investissement	1 000,00 €
Excédent global de clôture des 2 sections (FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT 2024)	47 540,84 €

PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 POUR LE LOTISSEMENT

Les budgets 2025 de fonctionnement et d'investissement pour le lotissement « le Pré aux Chevaux » ont été validés suivant la répartition et tenant compte des éléments suivants

SECTION FONCTIONNEMENT	
Dépenses	54 540,84 €
Recettes	57 540,84 €
SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 000 €
Recettes	1 000 €

Le compte administratif 2024 du budget du « Pré aux chevaux » a été approuvé par le conseil municipal.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Le conseil municipal a voté une augmentation de 1% les taux d'imposition 2025 pour cette nouvelle année soit

- Taxe d'habitation :	16,02 %
- Foncier bâti :	34,16%
- Foncier non bâti :	53,71 %

PROJET DE LOTISSEMENT À RINSQUIVY

La municipalité lance le projet d'aménagement dans le secteur de Rinsquivy.

Ce projet comprend la création de deux terrains constructibles destinés à la vente et la construction de quatre maisons de trois chambres par la commune, qui seront proposées en location à des prix abordables pour les familles. Après un appel d'offres, le conseil municipal a sélectionné le cabinet d'architecture **Benoit Morin** pour un taux d'honoraires de 6%.

Le permis d'aménager et le permis de construire des 4 maisons sont accordés et actuellement en cours d'instruction.

Les demandes de subventions sont en cours et les loyers perçus devraient permettre de couvrir les mensualités de l'emprunt nécessaire.

Ce projet représente une avancée significative pour répondre aux besoins en logements de notre commune, en offrant des opportunités de logement accessibles pour tous.



TRAVAUX DE VOIRIE

Le Département ne finance plus, au moins provisoirement, les travaux de voirie dans les communes.

Aussi, les routes dégra-dées dont les trous ont été rebouchés avec de l'enrobé à froid, seront toutes remises en état courant de ce mois de juillet.





ZONE 1AU AU NORD DU BOURG : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

La Commune a fait l'acquisition de plusieurs parcelles qui sont classées en zone 1Au au Plan Local d'Urbanisme de la Commune, pour une surface totale de 14 600 m².

Les zones à urbaniser dites « AU » sont des secteurs à caractère naturel de la Commune destinés à être ouverts à l'urbanisation.

La zone 1Auest ouverte immédiatement à l'urbanisation. Elle est destinée à accueillir prioritairement des logements. La configuration des terrains impose le recours à une opération d'aménagement pour rechercher une cohérence d'ensemble. Leur aménagement doit respecter les principes présentés dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). La configuration des terrains impose le recours à une opération d'aménagement d'ensemble.

Il est donc proposé de lancer un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre du futur lotissement en zone 1Au situé au Nord du Bourg.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2025

Il a été fixé en conseil municipal le montant des subventions qui vont être attribuées aux associations pour l'année 2025.

Les associations avaient jusqu'au 31 mai pour déposer en mairie une demande de subvention.

Concernant les associations Guernotaises et pour l'année 2025, une association a déposé sa demande : la FNACA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les montants des subventions versées aux associations pour l'année 2025, de la façon suivante :

FNACA	250,00
Société de chasse Le Guerno campagne de Piégeage (ragondins)	350,00
Association des donneurs de sang du canton de Muzillac	100,00
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Morbihan	200,00

OGEC ÉCOLE SAINTE-ANNE FIXATION DES PARTICIPATIONS POUR L'ANNÉE 2025



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer les participations pour l'année 2025, représentant les frais de fonctionnement des classes sous contrat d'association.

Il a été émis un avis favorable pour la prise en charge des dépenses de fonctionnement pour les élèves de maternelle et élémentaire.

La charge financière incombant à la Commune est précisée par l'article L442.5 du code de l'Éducation qui indique que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

L'OGEC souhaite une revalorisation de la participation pour les élèves en maternelle à savoir 1 587 € par élève (1 200 € en 2024) et 530 € pour les élèves en primaire (530 € en 2024).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a fixé les participations pour l'année 2025 de la façon suivante :

- > 1587 € pour un élève en maternelle
- > 530 € pour un élève en élémentaire

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pour rappel, la subvention pour l'arbre de Noël 2024 a été fixée de la façon suivante : **9 € par élève.**

L'OGEC propose le maintien de cette participation pour 2025, proposition validée par le Conseil Municipal.

FOURNITURES SCOLAIRES 2025

Pour rappel, la subvention pour les fournitures scolaires 2024 a été fixée de la façon suivante : **55 € par élève.**

L'OGEC propose le maintien du montant de cette participation, proposition validée par le Conseil Municipal.

SORTIES SCOLAIRES 2025

Pour rappel, pour l'année 2024, le Conseil Municipal avait fixé la subvention pour les sorties scolaires à 4 600 € (voyage au ski et séjour à Branféré). **L'OGEC demande une subvention d'un montant de 3 000 € pour 2025. Le Conseil Municipal a validé cette demande.**



CAMPING MUNICIPAL

La saison est lancée pour le camping municipal ! Les vacanciers ont le plaisir d'être accueillis par Corinne, Véronique et Maryline (en renfort cet été). Elles ne chôment pas toutes les 3 ! Préparation des chalets, nettoyage des sanitaires, accueil des vacanciers, des campeurs, des colonies, réservations, états des lieux, renseignements touristiques... les journées sont bien remplies ! Merci à toutes les 3 pour leur travail et leur gentillesse auprès des visiteurs !



INFORMATION SUR LES TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Vous savez toutes et tous les efforts qui sont faits pour que les repas servis dans les cantines soient le moins cher possible tout en étant de bonne qualité pour nos enfants.

Pour rappel, le prix d'un repas à Le Guerno diffère selon le quotient familial.

Voici le détail pour l'année scolaire 2024/2025 :

Quotient familial < à 801 €	4.05€
Quotient familial compris entre 801 € et 1 200 €	4.50€
Quotient familial compris entre 1 201 € et 1 800 €	4.90€
Quotient familial > à 1 800 €	5.10€
Repas imprévu (prévenu J-1 après 12H00, pour le lendemain)	6.15€
Tarif Professeurs et personnel communal & personne extérieur	5.80€

Le coût de la cantine pour la commune pour l'année 2024 (eau, électricité, chauffage gaz, repas, produits d'entretien, réparations diverses, maintenance, assurances, téléphone, personnel) s'élève à **44 420 €**.

Le reste à charge de la commune après la participation des familles est de **19 973 €**.



En 2024, il y a eu **5 566** repas (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Le reste à charge pour la commune par repas était de **3.58 €**.

CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE RAGONDINS

Cette année, la campagne de piégeage s'est déroulée du 21 Mars au 29 avril.

Au total, ce sont **60 ragondins** qui ont été capturés sur l'année, dont 31 sur la période de prise intensive.

Cette campagne de piégeage est nécessaire pour limiter les populations de ragondins. Si nous laissons faire, le nombre de ces animaux nuisibles exploserait !

Merci aux promeneurs de respecter la pose des cages.

Et merci aux piégeurs pour leur aide : Pascal RENOU, Guillaume LOLICART, Cyril JEHANNO, Robert LUCAS, Christian JUHEL, Noël de la BOUVRIE, Hubert JEHANNO, Didier RIVAL et Pascal VAUGRENARD.



RAPPEL RÈGLES D'URBANISME

Les règles concernant l'urbanisme sont applicables à tous, et toute construction non déclarée fait peser le poids de l'impôt sur la collectivité, qui ne perçoit pas les taxes dues.

Ce qui change aujourd'hui, touche les biens au moment d'une vente car les notaires demandent obligatoirement la régularisation des constructions.

Ce qui très souvent n'est plus possible, en fonction de l'évolution de la loi.

Il faut alors passer par une démolition totale, ou partielle, ce qui s'est déjà produit.

Malgré tout, certains continuent d'ignorer la loi, prenant de gros risques face aux moyens de contrôles à disposition des services de l'État.

AIRE DE CAMPING-CARS

Notre aire de camping-cars est toujours aussi appréciée par les visiteurs de passage qui nous complimentent régulièrement par des petits mots ou des bonjours à la mairie ! (de temps en temps cela fait plaisir !).

La saison a démarré très tôt cette année. En effet, en janvier 5 ou 6 véhicules y passaient quelques jours alors que mars et avril ont vu la fréquentation nettement augmenter. Depuis mai il est quasiment complet 5 jours sur 7. Le point fort retenu par les visiteurs est la proximité des commerces, des restaurants et également la tranquillité des lieux.



Convention ENTRE LE PARC DE BRANFÉRÉ & LA COMMUNE



Comme chaque année, il a été proposé la signature d'une convention de partenariat entre le Parc de Branféré et la Commune pour l'année 2025.

Cette convention a pour objectif de définir les modalités et les conditions d'accès privilégiées au Parc de Branféré pour les habitants et le personnel de la Commune de LE GUERNO, à savoir :

- > la carte d'abonnement sera au tarif privilégié pour les habitants (résidence principale et secondaire) et le personnel (et leurs ayants-droits) de la Mairie de LE GUERNO
- > l'accès au parc gratuit au CCAS de LE GUERNO pour les habitants de plus de 65 ans pour toute réservation au restaurant de Branféré dans le cadre d'une sortie de groupe
- > l'accès gratuit au Parc de Branféré pour les enfants et les accompagnateurs dans le cadre des Ateliers du Mercredi.
- > L'accès gratuit (une fois) pour les élèves de l'école Sainte Anne de LE GUERNO

Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur la proposition de renouvellement de la convention. En contrepartie, la Commune devra s'engager à verser au Parc de Branféré une somme forfaitaire de 1 700.00 € TTC sur présentation d'une facture exigible dès la signature de la convention.

Pour bénéficier de la carte d'abonnement au tarif privilégié auprès du Parc de Branféré, vous devez au préalable passer en mairie muni de votre pièce d'identité, d'un justificatif, et du livret de famille.

SERVICES TECHNIQUES

Un petit bonjour à notre service technique communal représenté par Alain, Pierrick et Arnaud.

Tous les habitants ne les connaissent peut-être pas et bien vous allez les découvrir. Ils entretiennent notre village et s'occupent de la propreté, du fleurissement, des tontes, des bâtiments communaux, des divers problèmes techniques (camping, aire de jeux, aire de camping-car, salles, cantine, mairie...) et de l'embellissement de Le Guerno en général. Ils font le maximum avec les élus et la commission fleurissement pour que Le Guerno confirme sa 4^{ème} fleur.

Chacun a son rôle mais l'efficacité du trio n'est plus à démontrer. Ils sont prêts à vous renseigner si besoin.



ALERTE À LA POPULATION MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION

Le Conseil Municipal a souhaité mettre en place **un système d'information destiné à la population**. (Panneau d'affichage, application etc...).

Deux entreprises ont contacté la Mairie pour proposer leurs offres :

> Panneapocket : proposition de mise en place d'une application sur téléphone : 180 € TTC pour 1 an, 360 € TTC pour 2 ans, 540 € TTC pour 3 ans

> Ouest France : proposition de mise en place d'une application sur téléphone : 1 000 € HT + 370 € HT par an, pour la mise en place du lien vers le site internet.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de mettre en place une application pour la transmission des informations à la population, et a retenu la proposition de la société Panneapocket pour une durée d'un an, pour un montant de 180 € TTC.

Vous pouvez dès à présent télécharger l'application sur votre téléphone portable.

Simple et pratique, l'application PanneauPocket vous envoie directement des notifications utiles de Le Guerno.

Les plus de PanneauPocket : Sans publicité, facile à installer, sans création de compte (= anonyme), sans récolte de données personnelles.

Comment installer PanneauPocket sur votre téléphone ?

1 - **Téléchargez** gratuitement l'application depuis votre store.

2 - **Recherchez** LE GUERNO.

3 - **Cliquez sur le cœur** pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel.

Vous souhaitez suivre toute l'actualité de la commune directement sur votre ordinateur ? C'est possible !

Rendez-vous sur <https://urlz.fr/ovol> pour ne rien manquer.



AU SERVICE DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE LE GUERNO

La mairie de LE GUERNO s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneapocket.com).

La commune de LE GUERNO diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, comptes-rendus de conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 11 500 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021 pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.



Communiqué de presse

PATRIMOINES DE BRETAGNE



Crédits des photos lauréates 2024 :
Typhaine BRAULT - Clément TREUSSARD-
TROALIC - Christophe LECUYER



#OBJECTIF
PATRIMOINES
CONCOURS PHOTO
Du 16 mai au 24 septembre 2025

Toutes les informations essentielles, regroupées sur 1 seul site :
WWW.PATRIMOINES-DE-BRETAGNE.FR



Photographier les patrimoines bretons : Acte 7 !

Du 16 mai au 24 septembre 2025

La 7^e édition du concours photo #Objectif Patrimoines propose un nouveau spot en Ile-et-Vilaine et la possibilité de témoigner son expérience. De la Fête de la Bretagne jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine, les photographes amateurs et passionnés sont invités à immortaliser les 95 cités labellisées de Bretagne et à partager leur vision singulière des patrimoines bretons.

Une expression photographique renouvelée

Les Communes du Patrimoine Rural, les Petites Cités de Caractère® et l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes historiques de Bretagne lance la nouvelle édition de ce concours unique dédié à la photographie des patrimoines à l'échelle de la Bretagne historique. Parmi les nouveautés : La labellisation de Champeaux vient enrichir la liste des communes éligibles au jeu ; Une catégorie unique sans limite d'âge autorise la participation de tous les publics ; Une rubrique « racontez-nous vos photos » permet de partager l'histoire, l'émotion ou l'anecdote derrière les photographies. Les nouveaux et les habitués du jeu ont ainsi une nouvelle opportunité de valoriser leurs prises de vue et de contribuer à un témoignage vivant et collectif autour des patrimoines de la Bretagne.

Un concours ouvert à tous : racontez la Bretagne à travers votre objectif

Avec sa thématique libre « Photographiez les patrimoines de Bretagne », ce concours lancé en 2019, séduit un public toujours plus large. Photographe amateur ou passionné, l'événement est accessible à tout moment sur inscription gratuite sur le site de Patrimoines de Bretagne. Depuis sa création, #Objectif Patrimoines a rassemblé déjà plus de 1250 participants et plus de 3700 photographies ont été envoyées. Ce concours magnifie et sauvegarde, à travers la photographie, la richesse patrimoniale des cités bretonnes. Mises bout à bout, les prises racontent une Bretagne aux identités plurielles.

30 lauréats, 30 récits visuels : des prix à la clé !

Le jury, composé de professionnels et d'élus des réseaux associatifs, sélectionne les 30 meilleures photos en fonction de la qualité, de l'originalité, de la force de l'image et du respect du thème. Les résultats seront dévoilés le 17 octobre 2025. Les gagnants recevront des prix exceptionnels : un appareil photo pour le premier prix et des entrées gratuites pour les sites touristiques des cités labellisées pour les lauréats suivants. Les 3 premières photos sur le podium seront valorisées en carte postale numérique. L'ensemble des photographies sélectionnées seront exposées en ligne sur le site de Patrimoines de Bretagne, aux côtés des 180 photographies gagnantes des éditions précédentes.

Plus d'informations et inscriptions sur www.patrimoines-de-bretagne.fr/concours-photo

Patrimoines de Bretagne
1c, 1d Avenue Belle fontaine
CS 71777 - 3557 Cesson-Sévigné Cedex

#OBJECTIF
PATRIMOINES

Contact presse : Walid Houaidj
walid.houaidj@patrimoinesdebretagne.bzh
06 31 99 53 64

JOURNÉES CITOYENNES

Pas de chance pour les 2 premières journées citoyennes de l'année les jeudis 3 avril et 5 juin qui se sont déroulées sous la pluie !!

Nous avons tenu la matinée quand même avec une dizaine de courageux aidés du personnel des services techniques. Merci aux bénévoles d'avoir nettoyé pendant 4 heures



sous la pluie le cimetière, l'aire de camping-cars, la route du Glescouët jusqu'au chemin de contournement du bourg, le pré derrière l'église et les talus autour de l'aire de jeu. Une collation bienvenue a été partagée par tous ces courageux à la mairie.

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

Jeudi 8 mai, la municipalité a organisé la cérémonie des commémorations du 8 mai avec la FNACA devant le monument aux Morts au cimetière.

La population et les enfants de l'école Sainte-Anne avec leurs professeurs étaient invités à ce moment de recueillement. Les enfants présents ont lu des textes à tour de rôle évoquant des souvenirs douloureux avec de grands espoirs de paix pour l'avenir. La participation de la jeune génération a permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. Il est important de transmettre les valeurs de paix, de solidarité et de mémoire aux plus jeunes.



Avec le retour du beau temps, c'est le moment de donner un coup de propre à son jardin, comme par exemple la tonte de sa pelouse, rafistoler son abri de jardin...

Un petit rappel sur les horaires à respecter concernant le bruit pour le bon voisinage n'est peut-être pas inutile.

Les horaires de tonte sont réglementés par un arrêté préfectoral du 10 juillet 2014 concernant les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants réalisés par des particuliers. Ainsi, l'utilisation d'appareils comme tondeuses à gazon (mais aussi tronçonneuses, raboteuses, perceuses etc.) dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, n'est autorisée qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi :
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h

Pour le bien vivre avec ses voisins, respectez ces horaires.



ÉTAT-CIVIL

Depuis le 1^{er} Janvier 2025, la commune de Le Guerno a enregistré **2 mariages, 3 décès et 5 naissances.**

Bienvenue à
Alice, Malo, Marin, Clémence et Armel



LES ATELIERS DU MERCREDI

Déjà la fin de l'année scolaire et nous ne nous sommes pas ennuyés.

Toute l'année nos activités aux Ateliers du Mercredi ont été rythmées par les fêtes et les saisons.

Nous avons cuisiné des galettes des rois pour l'Épiphanie et des crêpes pour la Chandeleur. Nous avons fabriqué des surprises pour la fête des mères et la fête des pères, et des petits lapins remplis de chocolats pour Pâques.

En projet commun, nous avons changé la décoration de la cantine sur le thème de la savane avec une jolie fresque.

Pour finir, nous avons profité des beaux jours pour se promener dans Le Guerno, et nous sommes allés pique-niquer et profité du Parc à Branféré pour fêter la fin de l'année scolaire.

Ces temps ensemble le mercredi sont de vrais moments de convivialité et de rires.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et de partager de merveilleux moments en famille, et entre amis.

A bientôt à la rentrée !

Clara, Gwenola, Véronique, Corinne et Maryline.



LE MARCHÉ ESTIVAL

Comme les années précédentes, la municipalité et quelques associations et bénévoles travaillent en étroite collaboration pour proposer aux Guernotais et aux visiteurs un beau marché estival.

Cette année vous trouverez sur le marché du cidre, des glaces, des épices, du pineau, de la bière, produits maraîchers, des fondants au chocolat et gâteaux nantais, des hamburgers, des crêpes et des galettes, des acras, des flammekueche, des confitures, du miel, du nougat, du pain d'épice, de la gelée royale, des saucissons et fromages, des bijoux, des articles de décoration, des articles de couture, une prestation de photographie, des fleurs fraîches et séchées, plantes de saison...

Le tout animé par de la musique aux sonorités irlandaises, celtiques et de la country.

Cet été, le marché compte une trentaine de commerçants et artisans inscrits.

Leurs emplacements sont toujours gratuits.

Et il sera toujours possible de se restaurer sur place grâce aux tables et bancs mis à disposition derrière l'église.

Nous vous attendons nombreux !



ECOLE SAINTE-ANNE



RECITAL DES ÉLÈVES

Le récital a eu lieu à l'église le mardi 4 février.

Merci à Adeline pour son professionnalisme et son investissement auprès de nos élèves. Ce moment est apprécié de tous, petits et grands. Encore un beau moment de partage !! Bravo les enfants !!



SORTIE EN BORD DE MER POUR LES MATERNELLES

La classe maternelle est partie en sortie scolaire au bord de la mer. La compagnie « pêche tes contes » a accompagné les élèves dans la découverte du milieu marin. Les enfants ont aussi écouté des contes et participé à des jeux bretons. Merci Adrien pour cette belle journée.



LA CITE DE LA VOILE A LORIENT

Suite au travail réalisé en classe sur le Vendée Globe, les élèves de CP CE CM se sont rendus mardi 25 mars à la cité de la voile à Lorient...Au programme du matin "A bord avec les skippers" pour les CM et la cité des moussaillons pour les CP CE....

Une matinée riche pour tous avec la découverte d'une course en simulateur, une course transatlantique et l'apprentissage de termes techniques. Hisser les voiles, barrer, cambuse, foils, safrans sont autant de termes qui n'ont plus de secret pour nos moussaillons en herbe...

Pour clore cette matinée, surprise VIP avec la visite à l'Imoca de Samantha Davies actuellement en travaux après sa course autour du monde. Après une pause bien méritée, L'après-midi fut tout aussi riche. Les CP CE se sont mis dans la peau d'un skipper et les CM ont abordé la météo à travers des travaux pratiques. Avant de reprendre la route du retour, pause goûter sur la plage de Larmor Plage. Une très belle journée pour tout le monde !!

INITIATION KAYAK

Le jeudi 22 mai, les élèves de CM1-CM2 de l'école Sainte-Anne du Guerno sont allés pour la première fois au centre nautique « Au fil de l'eau » à Arzal pour une découverte de la pratique du Kayak. La séance a commencé par l'explication des règles de sécurité et le

matériel nécessaire à la pratique de ce sport. Encadré par un moniteur et les accompagnateurs de l'école, les élèves ont appris à se déplacer sur la Vilaine : comment garder une trajectoire avec sa pagaie, faire demi-tour, freiner... Après cette demi-journée ensoleillée, les élèves avaient réussi



PERMIS INTERNET

Le jeudi 13 mai, les élèves de CM1-CM2 de l'école Sainte-Anne du Guerno ont passé leur permis internet avec un taux de réussite de 100 % répondant à un questionnaire de 10 questions. Tout a commencé le jeudi 27 mars avec l'intervention d'Ambre ROTHEN, représentant la gendarmerie de Muzillac, qui est venue expliquer le programme de prévention pour un bon usage d'internet à l'attention des élèves de CM1-CM2. L'échange très constructif entre les élèves et Ambre Rothen s'est porté sur le temps d'écran des élèves, leur usage, les sites fréquentés et surtout les sensibiliser face aux dangers qu'ils peuvent rencontrer avec ensuite un petit livret à parcourir pour les élèves.

Dans un deuxième temps, ils ont étudié ce code de prévention en classe avec leur enseignant Stéphane MIGNET. Le mardi 13 mai, après avoir passé le test, Ambre Rothen pour la gendarmerie de Muzillac est revenue en classe pour la proclamation des résultats et poursuivre l'échange avec les élèves.

à apprivoiser leur kayak et ont apprécié leur pique-nique. Tous étaient ravis de leur matinée. À renouveler... 5 demies-journées au centre nautique de Damgan pour la pratique de la voile sont également au programme en mai et juin.



MULTISPORTS

Depuis une quinzaine d'années, la mairie travaille avec Profession Sport 56 pour proposer les séances de multisports pour les enfants de 5 à 10 ans le lundi et le mardi à la salle omnisports après l'école.

Ils apprécient de se retrouver en dehors de l'école pour se dépenser et s'initier au sport sous forme de jeux (loup sur ligne, citadelle, poule-renard-vipère, microbe,...)

Cette année 2024/2025, les deux groupes étaient constitués de la manière suivante :

- 15 enfants de 4 et 6 ans le lundi soir de 17h15 à 18h15

- 8 enfants de 7 à 10 ans le mardi soir de 17h15 à 18h15

C'est Thibault de Profession Sports 56 qui a encadré les enfants.

Les inscriptions pour l'année 2024-2025 seront possibles par le biais du dossier d'inscription « cantine/garderie » qui sera adressé par courrier cet été pour les enfants scolarisés à l'école Sainte-Anne.

Pour les autres, il est également possible de retirer un dossier directement à la mairie de Le Guerno, ou en faire la demande à mairie. leguerno@wanadoo.fr

Les tarifs pour la rentrée de septembre seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil municipal prévue courant juillet.

2025/2026

Les tarifs seront les suivants :

- 70 € pour les enfants de la Commune de LE GUERNO soit 1.94 € la séance.

- 75 € pour les enfants extérieurs à LE GUERNO, soit 2.08 € la séance.

PARTAGE THÉ COUPS DE CŒUR

PTCC... Partage Thés Coups de Cœur, c'est ce moment de rencontres, de partages proposés par Marie-Laure et l'équipe des bénévoles de la bibliothèque une fois par mois pendant l'année scolaire.

Démarré en septembre 2023, depuis maintenant près de 2 ans, la participation n'a cessé d'augmenter. Bénévoles et adhérents se retrouvent autour d'un thé, d'un café gourmand pour découvrir leurs coups de cœur... romans, BD, autobiographies, nouveautés, ouvrages plus anciens, tout est passé en revue et permet à chacun de découvrir de nouvelles lectures, de nouveaux thèmes, des auteurs inconnus et parfois de s'aventurer vers d'autres horizons.

Alors, si l'envie de partager un bon moment vous intéresse, n'hésitez plus...

nous vous y attendons nombreux...

Marie-Laure et Laurence

Prochains rendez-vous :

Mercredi 1^{er} octobre

Mercredi 29 octobre

Mercredi 26 novembre

Comme toujours

à 20h à la bibliothèque...



AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs au Guerno s'est musclée. Un beau bilan !

Grâce à l'arrivée de Sandrine, c'est maintenant une équipe de trois adultes qui encadre les séances. Trois femmes très complémentaires : Lucie est de formation scientifique, Marie-Laure de formation littéraire et Sandrine, tout à fait polyvalente, passe des maths à l'anglais et au français avec beaucoup de maîtrise et de sens pédagogique.

De quoi proposer un réel renforcement dans toutes les matières pour des collégiens et pourquoi pas, à la rentrée de septembre, pour des lycéens ?

Après 4 ans de fonctionnement, on observe qu'on vient souvent à l'aide aux devoirs par deux, avec un ou une ami(e), ça facilite les choses...

A l'origine, les séances se tenaient dans la bibliothèque. A présent, elles ont lieu à la mairie, dans la salle du conseil municipal. Belle promotion n'est-ce pas ?

Cette année scolaire, ce sont 8 collégiens de la sixième à la 3ème qui ont été fidèles et très ponctuels à ce rendez-vous. Il faut un certain courage pour être assidu et impliqué après une journée de cours bien chargée ! Mais apparemment le jeu en vaut la chandelle : 7 élèves sur 8 sont décidés à revenir l'an prochain.



PAROLES DE COLLÉGIENS

« Cela m'a beaucoup aidé car les méthodes pour mieux apprendre sont « super ». J'aime l'ambiance. Vous nous expliquez bien.

Les explications sont claires, elles sont encore mieux quand elles sont imagées, quand vous donnez des exemples.

J'ai eu de meilleures notes dans toutes les matières.

Dès fois, je suis fatigué mais je viens quand même : je préfère avancer dans mon travail ici plutôt que m'endormir chez moi sur mes cahiers.

Le goûter de fin d'année est un bon moment ... »

En conclusion, voici leur conseil d'ami :

« Viens car tu pourras t'améliorer là où tu réussis moins bien. Le cours n'est pas trop long et en plus, il est gratuit ! »

Quels projets pour la rentrée de septembre ?

Ce beau bilan donne des ailes aux bénévoles qui voudraient accueillir les élèves sur deux créneaux hebdomadaires de façon à mieux respecter leur rythme et pourquoi pas en accueillir un peu plus.

– une séance de 18 à 19h un soir par semaine (à préciser)

– une séance le mercredi après-midi (à une heure à préciser)

Tout dépendra des résultats de l'enquête qui est jointe sur papier libre à ce numéro d'été du journal municipal.

Si vous êtes intéressés par l'aide aux devoirs, merci de la compléter et de la retourner dans la boîte aux lettres de la mairie ou à la bibliothèque avant le 31 août dernier délai.

ON RECRUTE !

L'idéal pour les bénévoles serait d'accueillir dans leur équipe un(e) quatrième collègue, intéressé(e) notamment par le public lycéen. Si vous avez les compétences requises et le goût de la pédagogie, engagez-vous ! On reçoit plus qu'on ne donne tant le public est attachant.

Des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter :
Marie-Laure Brégand : 07 88 46 11 44
Lucie Rolland : 06 10 57 28 90
Sandrine Verron : 06 17 72 75 19

OPÉRATION ARGENT DE POCHE



Pour la 5^{ème} année consécutive, la municipalité a mis en place pour l'été le dispositif « Argent de Poche ». Il s'agit de proposer aux jeunes de la commune qui souhaitent travailler et gagner un peu d'argent d'in-

tégrer les équipes municipales pendant une semaine, à raison de 3h30 par jour pendant les vacances d'été. La rémunération est fixée à 75€ par semaine.

Cette proposition est offerte aux jeunes de 16 et 17 ans qui souhaitent travailler mais qui ont encore des difficultés à se faire embaucher à cause de leur âge.

Cet été, 6 jeunes Guernotais se sont inscrits et travailleront donc dans les différents services municipaux.

Nous espérons qu'ils seront satisfaits de leur expérience, certainement intéressante à valoriser pour leur CV, tout en remplissant leur tirelire !

FÊTE DU QUARTIER SAINT-MICHEL

C'est reparti pour la fête des voisins au quartier Saint-Michel !

Elle aura lieu le samedi 30 août,

l'occasion de se retrouver autour d'un verre et d'un pique nique en toute convivialité et simplicité.

Rendez-vous vers 12h30 comme d'habitude sur l'aire de jeux de la résidence pour un apéritif.

Prévoyez votre pique-nique pour le midi et le soir.

D'ici là, bonnes vacances d'été à tous, et à très vite !

CONCOURS 2025 DES MAISONS FLEURIES

Le jeudi 12 juin en matinée, un jury de 6 personnes des communes d'Arzal, de Péaule et de Noyal, accompagné pour Le Guerno de Chantal HUMBERT, élue, et Marie-Laure BREGAND, bénévole, ont parcouru la commune pour noter les 15 maisons inscrites au concours des maisons fleuries. Nous les remercions pour leur participation à l'embellissement de notre commune !

POUR LA CATÉGORIE « MAISON AVEC JARDIN PAYSAGER »

Premiers : **M. et Mme Daniel CONAN** – 22, le Glescouët

Deuxièmes : **M. et Mme Didier GAUTIER** – 4, le Clos Saint-Michel

POUR LA CATÉGORIE « JARDIN DE FLEURS »

Première : **Mme Monique PETITHOMME** – 4, rue des Tilleuls

Deuxièmes : **M. et Mme Alain RERA** – 3, Impasse des Cavaliers

Troisième : **Mme Eliane CHAUVIN** – 1, rue Saint-Michel

PUIS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE :

M. Jésus CAMPS et M. Alain PICK – 7, rue Eric Tabarly

M. et Mme Jean-Daniel CAVAILLES – Le Mordan

M. et Mme Philippe FOURNIER – Place du Calvaire

Mme Christiane MICHAUD – 10, rue des Franches Montagnes

Mme Anne-Marie PY – 11, le Glescouët

M. Yannick RIVAL – 4, rue du Puits

M. et Mme Patrice STRHAUSS – 9, le Glescouët

POUR LA CATÉGORIE « DÉCOR SUR ESPACE PUBLIC »

Premiers : **M. et Mme SPECULATORE Angélo** – 2, rue de la Paix

Deuxième : **Mme Céline LUCAS** – 3, rue du Presbytère

Troisième : **M. Christophe LESCOP** – 9, rue des Hospitaliers

Vous aussi, vous êtes passionné par les fleurs ? vous avez un beau jardin ? n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie pour le concours de l'année prochaine !



APEL ÉCOLE ST ANNE LE GUERNO



L'année scolaire 2024/2025 touche bientôt à sa fin, et l'Association des Parents d'Élèves (APEL) de l'école est ravie de partager avec vous un aperçu des actions menées pour le plaisir de nos enfants et le maintien de notre école.

Retour sur nos actions

Nous avons débuté l'année avec un succès gourmand lors du récital de chants des enfants en Février. Les familles ont pu se régaler avec nos délicieuses lasagnes et gâteaux à emporter, une belle manière de prolonger les festivités musicales !

Le 18 mars, notre boom des enfants a rencontré un vif succès ! L'ambiance était au rendez-vous, et la vente de repas à emporter à la suite de la boum a également été très appréciée, permettant de collecter des fonds supplémentaires pour les projets scolaires.

Plus récemment, en mai, notre vente de bières et de saucissons a complété nos actions de financement, offrant une nouvelle opportunité de convivialité et de soutien à l'école.

Le 21 juin 2025, la kermesse de l'école a clôturé l'année en beauté, offrant un moment festif et convivial à tous. Nous avons été ravis de partager cette journée avec vous, marquant ainsi un point d'orgue mémorable avant les vacances d'été. Votre présence et votre participation ont contribué au franc succès de cet événement.

Un grand merci et un appel à l'action ! La majorité des fonds que nous avons collectés tout au long de l'année est principalement dédiée au fonctionnement de l'école, en étroite collaboration avec l'OGEC. Votre générosité est essentielle pour offrir à nos enfants un environnement propice à leur épanouissement.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie, ainsi que tous les participants à nos différents événements. Votre soutien est la clé de la réussite de nos projets. Plus que jamais, l'engagement des familles est indispensable pour faire vivre notre école.

Nous avons constamment besoin de nouvelles forces ! Si l'aventure vous tente et que vous souhaitez vous investir pour nos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de l'APEL. Chaque aide, même minime, est précieuse.

Les membres de l'APEL vous souhaitent un bel été !!!



Suivez notre actualité
sur notre page Facebook :
Apel Le Guerno
Contact :
apel.ecolesainteannelieguerno@gmail.com

OGEC ÉCOLE ST ANNE

> Une artiste peintre aquarelliste Mme Vernageau, installera son atelier et sa galerie au 1^{er} juillet dans une ancienne salle de classe louée par l'école.

N'hésitez pas à lui rendre visite pour admirer son travail ou prendre des cours de peinture.

> De plus une autre salle de classe de 50 m² pourrait être louée pour une autre activité.

N'hésitez pas à nous contacter !

> La collecte des papiers et journaux continue afin de rassembler des fonds pour le budget annuel de l'école.

Que vous soyez une entreprise ou un particulier, nous vous débarrassons de vos gros volumes. Sinon les contenants sont toujours disponibles devant l'école.

Merci de ficeler si possible les journaux à part.

Un grand merci d'avance pour votre participation !

ogecleguern@gmail.com
06 63 84 27 93

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Cette année scolaire 2024/2025, la bibliothèque a accueilli un nombre jamais atteint de jeunes lecteurs ainsi que de nouvelles familles. Les nouvelles inscriptions ont explosé : la présentation de la bibliothèque lors des réunions de rentrée scolaire ainsi que la rencontre avec les « nouveaux habitants » ont porté leurs fruits : pratiquement, tous les élèves de l'école du bourg ont leur inscription à la bibliothèque ainsi que leur famille !

Et le partenariat avec l'école ne s'arrête pas là... en décembre dernier, un défi lecture a été proposé à tous les élèves de CM1/CM2. Les enfants ont présenté en avril leur « livre » (dont le thème avait été tiré au sort) sous forme d'affiche avec des visuels extrêmement travaillés. Certaines présentations ont débouché sur l'achat de romans jeunesse, BD, à partager avec tous...

La présentation de ce défi lecture, une 1^{ère} dans les animations proposées par l'équipe des bénévoles, s'est conclue par l'achat, par la municipalité, d'un abonnement d'un an au magazine « A fond » qui allie lecture et sport, pour toute la classe.

L'animation « Jeux de société » en mars a réuni jeunes et moins jeunes, adhérents et bénévoles. Une quinzaine de personnes se sont retrouvées autour des jeux apportés par les familles et d'un goûter en fin d'après-midi. Au vu du succès de cette animation, un prochain rendez-vous sera donné en novembre prochain...

Les projets... Pour la rentrée, nous vous concoctons un trombinoscope... pour découvrir en image l'équipe des bénévoles, Le 4 octobre prochain, journée « Portes ouvertes » à la bibliothèque dans le cadre des journées « Bibli en fête », Et le samedi 15 novembre, nouvel après-midi « Jeux de société ».

Toute l'équipe des bénévoles



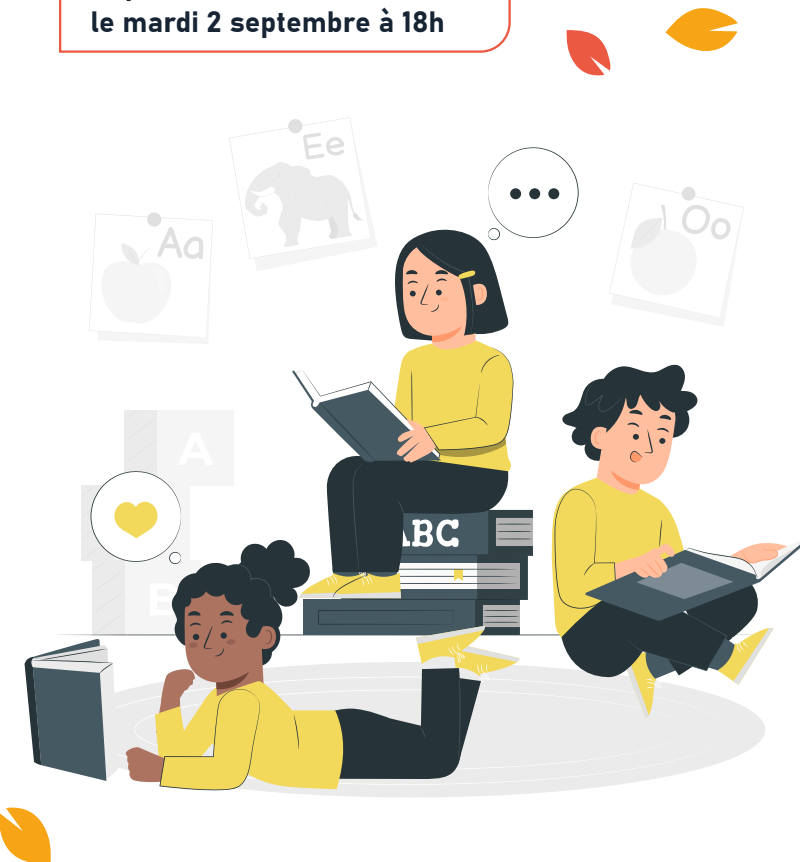
ATTENTION

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque prennent un peu de vacances en juillet et août :

**ouverture uniquement
le samedi matin de 10h à 12h
dès le 5 juillet.**

Pour vos lectures d'été, nous vous rappelons qu'il y a, juste à l'entrée à droite, un plein rayon de livres de poche, tous genres confondus, que vous pourrez glisser facilement dans votre sac de voyage et/ou de plage. Ces livres sont à votre disposition... n'hésitez plus !

**Reprise des horaires habituels
le mardi 2 septembre à 18h**



COMITÉ DES FÊTES
DE LE GUERNO

Le Comité des Fêtes est composé de 13 membres au conseil d'administration.

Président : Jean Michel ROUSSE
Vice-président : Pascal DANION
Trésorier : Katia BLOYET
Trésorière adjointe : Nathalie GUILLAS
Secrétaire : Nadia LE HEGARAT
Secrétaire adjointe : Patricia LUCAS
Personnes à contacter pour la location (chapiteaux, tables, chaises, podium, fourneaux, friteuses et vaisselles) : Jean Michel ROUSSE au 06 89 18 23 01
Pascal DANION au 06 38 74 93 74



Cercle Celtique de Séné



E Korn Antan



Ampouailh



Duo Blain - Leyzour



Bagad de Rhuys



Les Timoniers

Calendrier des festivités d'été 2025

DIMANCHE 27 JUILLET PARDON DE S^{TE} ANNE de 10h15 à 21h00

Programme de la journée : 10h00 : Buvette. 10h15 : départ du défilé le cercle E KORN ANTAN (Noyal Muzillac) et musiciens Groupe André PRONO dans le centre bourg pour rejoindre l'église. 10h45 : Procession vers la fontaine Ste Anne avec les bannières. 11h00 : Bénédiction à la fontaine Ste Anne, ensuite retour vers l'église pour la cérémonie religieuse. 12h00 : Bénédiction pour tous au calvaire suivi de danses et musiques bretonnes « Site à l'arrière de l'église ». 13h00 : Repas champêtre avec animations. Repas adultes et enfants sur réservation jusqu'au 19 juillet. Billetterie : Office du tourisme de Muzillac (Tél : 02.97.41.53.04) et membres de l'association.

Prix du repas adulte 18,00 € : apéritif- melon/jambon de pays – jambon à l'os/frites – dessert – café. Prix du repas enfant – de 12 ans 7,00 € : 1 verre de jus de fruits – melon – jambon/chips- dessert.

Stand crêpes assuré par l'école Ste Anne de Le Guerno, bénéfice de la vente à leur profit. Animation de la journée avec le Cercle celtique E KORN ANTAN (Noyal Muzillac) accompagné des musiciens du groupe André PRONO et le Groupe LES TIMONIERS (chants de marins traditionnels et à danser). 16h00/21h00 FEST DEIZ avec Les TIMONIERS et les musiciens du groupe André PRONO. A partir de 18h30 : Grillades/Frites.



DIMANCHE 3 AOÛT VIDE GRENIER/BROCANTE 8h00 à 18h30



Entrée gratuite pour les visiteurs / Ouvert aux particuliers et aux professionnels. Accueil des exposants de 6h15 à 8h00. **Emplacement** : prix 3,50 € (minimum de réservation 4 mètres linéaires).

Renseignements et inscriptions :

Jean Michel ROUSSE
tél : 06.89.18.23.01 (Heures repas)
Pascal DANION tél : 06.38.74.93.74.
Nadia LE HEGARAT tél : 06 32 42 30 84
Mail : jeanmichelrousse@hotmail.fr

À l'arrière de l'église : Buvette et restauration (grillades/frites). Stand crêpes assuré par le CCAS de Le Guerno, bénéfice de la vente à leur profit.

SAMEDI 9 AOÛT ÉVÈNEMENT FEST BREIZ ER GUERNO

de 16h00 à 1h30 – ENTREE GRATUITE / 16h00 marché estival

17h00/20h00 défilé et déambulations dans le centre bourg avec le Cercle Celtique de SÉNÉ et le bagad de RHUYS.

À partir de 18h30 Repas Moules/Frites/dessert prix 13,00 €.

À partir de 16h00 Buvette sur site. Stand crêpes assuré par le CCAS de Le Guerno, bénéfice de la vente à leur profit.

19h30/1h30 FEST NOZ avec les groupes LITHA, Duo BLAIN-LEYZOUR et AMPOUAILH « tête d'affiche ».

FEU D'ARTIFICE

Réunion d'information sur le déroulement de cet évènement le vendredi 4 juillet à 20h15 à la salle omnisports. Sont invités toutes les personnes qui souhaitent s'associer à cette fête. **L'équipe DU COMITÉ DES FÊTES de le guerno**



Litha

MERLIN L'ENCHANTEUR

Retour des soirées théâtre à Le Guerno !

C'est avec grand plaisir que la troupe de théâtre de Merlin l'Enchanteur a repris les répétitions depuis quelques mois. Les acteurs travaillent sur les conseils avisés du metteur en scène professionnel François Le Roux pour vous offrir une nouvelle pièce : une comédie intitulée « Grosse Chaleur » écrite par Laurent Ruquier.

Synopsis : En vacances dans le Lubéron, un haut fonctionnaire doit supporter dans son havre de tranquillité une ribambelle de gêneurs et d'empêcheurs d'arroser en rond.

Femme, enfant et belle-mère au premier rang, beau-frère et belle-sœur en cadeau bonus. S'ajoute à l'équipe une terrible canicule et une mère restée seule dans son appartement à Paris.

Le cocktail est bouillant, voire explosif... avec cette chaleur ça va être dur de le garder frais...

Si vous voulez passer avec nous un excellent moment d'humour, de rire et travailler vos zygomatiques, **notez dès à présent dans vos agendas les dates des représentations :**

Vendredi 28 Novembre,
Dimanche 30 Novembre,
Vendredi 5 Décembre,
Samedi 6 Décembre 2025.

Seuls, ou en famille, entre amis, voisins, nous vous attendons nombreux pour découvrir notre nouveau spectacle. Car la bonne humeur, ça se partage !



GYM CLUB GUERNOTAIS

Dorine a le plaisir de vous retrouver **à partir du 8 septembre 2025** avec une nouveauté ! Un cours d'Abdo fessier flash ! En vue du succès du cours de hiit qui est en salle mais aussi de chez vous (live fb), nous allons faire de même pour le cours de pilates flow du jeudi. Si vous ne pouvez pas venir aux cours, vous pouvez le faire de chez vous.

Sportivement,
Dorine



Les inscriptions
se feront par mail :
clubgymguernotais
@gmail.com

Ou à la salle
omnisports
de le Guerno

Le mercredi
3 septembre
de 18h à 19h30

NOUVEAU !
ATELIERS DE DANSES
EN CERCLE / DANSES DU MONDE

Je vous invite à découvrir ou retrouver le plaisir du mouvement en proposant des gestes simples.

Venez danser en cercle sur des musiques de différents pays (traditionnelles ou contemporaines), dynamiques ou plus douces, et goûter à la joie du cercle qui réveille notre élan vital.

Ces danses célèbrent la vie, les saisons, l'Amour et nous permettent d'approfondir notre qualité de présence à soi-même, aux autres, à l'univers dans l'ici et le maintenant.

Alice Gérard





Nos U9 avec le Stade Rennais au tournoi de St Jacut



Notre équipe Séniors



Les vainqueurs du tournoi



ASSA LE GUERNO

La saison 2024-2025 s'achève et l'heure est désormais au bilan pour nos différentes équipes, des jeunes aux loisirs en passant par nos seniors : Nos jeunes, en entente avec Noyal-Muzillac des U6 aux U13 puis au groupement du Pays de Muzillac des U14 aux U17 ainsi que nos U15 féminines ont continué leur apprentissage par le biais des entraînements, des plateaux, des matchs et des tournois. Mention spéciale pour nos équipes U8 et U9 qui ont pu affronter des équipes de clubs professionnels lors du tournoi de Saint Jacut le 8 mai.

Malgré un bon début de saison, notre équipe Seniors n'a pas réussi à se maintenir en D2 et évoluera en D3 la saison prochaine.

Nos Loisirs ont pris plaisir à disputer leurs matchs les vendredis soirs dans la bonne humeur et la convivialité

Côté manifestation, notre traditionnel tournoi de l'Ascension a été une belle réussite ! 30 équipes se sont affrontées dans une bonne ambiance et devant un public nombreux !

Place désormais à la saison 2025-2026 où nous célébrerons les 60 ans du club ! (Nous vous tiendrons au courant très bientôt des festivités).

Dans tous les domaines, nous avons besoin d'étoffer nos effectifs :

- Joueurs jeunes (plus particulièrement les féminines U15) et seniors.
- Dirigeants jeunes et seniors
- Bénévoles pour les entraînements jeunes du mercredi
- Un arbitre officiel pour couvrir le club.

N'hésitez pas nous contacter !

Eric Baconnais (président) : 06 48 35 55 08
Sébastien Le Bihan (responsable jeunes) : 06 07 67 10 27

SYLVIE VERNAGEAU ARTISTE PEINTRE

Peindre est une quête lumineuse, un jeu subtil entre contrastes et émotions. Inspirée dès l'enfance par mon père, j'ai fait du dessin et de la peinture mon langage d'expression, explorant avec passion l'huile et l'aquarelle.

Entre précision et suggestion

Pour moi, la vérité ne réside pas toujours dans le détail, mais dans l'atmosphère, l'émotion que dégage une œuvre. Je cherche à capturer l'essence de mon sujet, à créer une poésie visuelle où la lumière devient personnage principal.

L'art du portrait

Au-delà de la ressemblance, les portraits doivent dévoiler une profondeur intérieure, une connexion intime entre le modèle et le spectateur. Chaque trait, chaque ombre traduit une dimension psychologique, rendant les œuvres vivantes.

Formée aux Beaux-Arts de Paris, j'ai collaboré avec des décorateurs de renom et illustré de nombreux ouvrages à l'aquarelle. Mon travail a été mis en lumière à travers des expositions prestigieuses et une mention aux Artistes Français au Grand Palais à Paris,

Chaque toile doit être une invitation au voyage, une fenêtre ouverte sur un monde de sensations et de poésie.



> ACTUALITÉ

Stages de carnet de voyage à Vannes - Golfe du Morbihan

- Du 21 au 25 juillet 2025
- Du 4 au 8 août 2025
- Du 18 au 22 août 2025
- Du 8 au 12 septembre 2025

Marché estival de créateurs 2025 à Vannes - Bretagne

- Dimanche 13 juillet
- Dimanche 3 août
- Dimanche 10 août de 10h00 à 19h00

**Esplanade Simone Veil,
le port Quai Éric Tabarly
56000 Vannes / Gratuit**

Renseignements au 06 82 96 92 24





Horaires :
Du mardi au samedi de
8h00/12h30 et 15h00/19h00
Dimanche : 8h00 à 12h30
www.facebook.com/epicerielasalicorne
1 rue des Enfants
56190 LE GUERNO
06 43 40 49 96

atelier
G3
CONCEPTION GRAPHIQUE

<< Pour votre communication >>

atelierg3creation@gmail.com

0 6 6 1 4 6 0 2 2 1



Voici les horaires pour la saison d'été à l'Embuscade

Du lundi au vendredi
7h/20h sauf imprévu
Samedi 8h/20h
Dimanche 9h/13h30
Jours fériés 9h/13h



ÉPICERIE FERMÉE LE LUNDI

Alimentation générale,
Fruits et légumes locaux
Fromages locaux
Crèmerie, Charcuterie, Traiteur
Fait Maison, Bières artisanales
locales.

Rôtisserie le dimanche,
Bouteilles de gaz

*Au plaisir de vous servir
Isabelle et Pascal*



Réouverture réussie !

Le week-end de Pâques, La Gargouille a rouvert ses portes au cœur de notre charmant village. Bienvenue à l'équipe de Laura et Bruno. Nous leur souhaitons une très belle saison !

« Dans notre crêperie familiale, on veut que vous vous sentiez comme à la maison, que vous soyez de passage ou du coin, Muzillac, Questembert, Arzal, Vannes ou d'un peu plus loin. Si vous ne nous connaissez pas encore, venez découvrir nos galettes, et une ambiance conviviale qui met à l'honneur la Bretagne comme on l'aime ! À très vite à La Gargouille

Crêperie familiale à Le Guerno (56) !

Bruno & Laura
Ainsi que toute l'équipe de La Gargouille



Nous remercions le Gault et Millau pour ce texte magnifique. Un moment fort en émotion pour nous lorsque nous avons été contactés afin d'être récompensé pour notre passion, nos efforts et notre travail quotidien Au Four à Bois.

Merci à vous tous, nos familles, nos amis, nos clients fidèles. Merci pour votre soutien, vos critiques positives et constructives. L'aventure ne fait que commencer et n'est pas prête de s'arrêter !

Lucie, Lucas & l'équipe Au Four à Bois



**AU FOUR À BOIS :
GAULT ET MILLAU BRETAGNE 2025**

Passion levée

« *Flammes vives et mains habiles, Au Four à Bois, le pain à une âme. Pétris de passion, c'est avec ferveur que Lucie et Lucas façonnent leurs produits et la cuisson au four à bois, gage d'un savoir-faire ancestral, leur confère une signature unique : des pains au parfum profond, des viennoiseries dorées à souhait. Le respect du temps est une évidence. Les fermentations longues développent des arômes intenses, la croute chante sous la main, le cœur du pain révèle une mie alvéolée et fondante. À ces délices, s'ajoutent des pâtisseries gourmandes, élaborées avec des produits frais, français et de haute qualité. Au Four à Bois, on ne vend pas que du pain, on partage une tradition, un instant de réconfort, un fragment de terroir.* »

Nous passons en horaire d'été du 1 juillet au 31 août :
Lundi : Fermé / Mardi à samedi : de 7h00 à 19h00
Dimanche : de 7h00 à 13h



breizh climat Froid

Froid commercial
Pompe à chaleur

Olivier Le Gal Tél. : 02 97 44 76 37 - 06 75 86 83 51
3 PA de l'Estuaire
56190 ARZAL

Mai : le-gal.olivier@orange.fr
www.breizhclimatifroid.com

Aménagement - Terrassement - Assainissement

SAIL T.P & transports

Florian SAIL : 06.84.93.44.58
Gwendoline (transport) : 06.63.69.07.91

[@sailtptransports](https://www.facebook.com/sailtptransports)
sailtp@orange.fr

Professionnels & Particuliers
56190 Le Guerno

LE PLPDMA, UN OUTIL À S'APPROPRIER

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été adopté par les élus, le 15 avril 2025, en Conseil Communautaire.

Les 34 actions sélectionnées s'inscrivent dans le prolongement de la stratégie de prévention des déchets mise en œuvre par Arc Sud Bretagne depuis plusieurs années. Ce document permet de renforcer la transparence et de définir une orientation cohérente avec les spécificités du territoire à l'horizon 2030.

Pour tendre vers l'objectif de réduction des déchets de 5,3 kg par habitant et par an, 8 axes clés ont été identifiés : lutter contre le gaspillage alimentaire, encourager la gestion de proximité des biodéchets et des déchets végétaux, favoriser la consommation responsable, la réparation et le réemploi, améliorer la sensibilisation et la communication, réduire les déchets des professionnels, améliorer le tri et la valorisation des déchets, être exemplaire en matière de prévention des déchets.

Ce dernier axe, le service Déchets, en charge de la mise en œuvre du PLPDMA, l'a identifié comme axe prioritaire pour affirmer la volonté des communes dans cette démarche. Il débutera cette année, par une phase de diagnostic déchets dans chaque commune afin de déterminer les points d'amélioration et de réduction des flux.

Le PLPDMA a été conçu dans une démarche volontairement inclusive, visant à sensibiliser l'ensemble des publics – professionnels, particuliers, associations et élus – afin que chacun puisse s'approprier ce document et contribuer, à son échelle, à l'atteinte des objectifs communs.

Retrouvez prochainement le détail de chaque action sur le site internet d'Arc Sud Bretagne : www.arc-sud-bretagne.fr

ORGANISATION DE « ZONES DE GRATUITÉ »

Depuis plusieurs années, en partenariat avec la recyclerie Les Robins des Bennes et la recyclerie Péaulaise, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise sur les déchetteries du territoire des

« Zones de gratuité », journées d'échanges basées sur le principe du don, où l'on peut donner les objets dont on n'a plus l'utilité, et en récupérer d'autres gratuitement. Ces journées sont conçues pour éviter de jeter et ainsi diminuer le volume des déchets appelés « tout venant » ou « encombrants », et faire un geste solidaire : c'est en effet l'occasion de donner une seconde vie à ses objets en bon état et d'en dénicher d'autres !

L'objectif est de promouvoir les actions liées à l'économie circulaire et de diminuer le volume des déchets appelés « Tout venant » ou « Encombrants », qui représentent plus de 2 500 tonnes collectées dans nos déchetteries (en 2023).

Prochain rendez-vous :

25/07 à la déchetterie de kerbodo à Muzillac, avec l'association les Robins des Bennes.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Chaque année sur plusieurs communes du territoire (Ambon, Arzal, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac, Péaule et Saint-Dolay), Arc Sud Bretagne transporte environ 200 élèves, scolarisés en classes maternelles ou élémentaires, de leur domicile vers l'établissement scolaire. Cela représente 26 circuits différents !

La carte et les horaires sont envoyés par courrier avant la rentrée des classes, et chaque enfant inscrit recevra son titre de transport, ainsi que l'emplacement de l'arrêt et les horaires, par courrier, directement à son domicile. Il n'est pas nécessaire de se déplacer !

La Région Bretagne a uniformisé ses tarifs afin de garantir l'équité sur l'ensemble du réseau régional BreizhGo.

Le montant annuel à acquitter (sans tarif réduit) est de 130 € par enfant, et pour les abonnés à l'année, le paiement du titre de transport se fera après la rentrée. La dégressivité tarifaire s'applique au plus jeune des enfants, à partir du 3^{ème} enfant transporté au titre du transport scolaire sur le réseau Breizh Go, et une gratuité est appliquée à compter du 4^{ème} enfant transporté sur le réseau Breizh Go.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet d'Arc Sud Bretagne, rubrique transports scolaires (www.arc-sud-bretagne.fr/au-quotidien/education-et-jeunesse/transport-scolaire/)



ARC SUD BRETAGNE PROPOSE LA LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ELECTRIQUE

Afin d'encourager les mobilités douces sur son territoire, Arc Sud Bretagne met en œuvre une politique de mobilité via son Plan de Mobilité Rurale. Car les déplacements motorisés représentent aujourd'hui 29% des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire d'Arc Sud Bretagne. Et près de 79% des déplacements sont réalisés en voiture soit 8 déplacements sur 10.

La Communauté de Communes offre depuis plusieurs années un service de location de VAE destiné aux foyers du territoire. Ce service vise à encourager les déplacements doux sur le territoire. Le tarif de location est avantageux et permet d'expérimenter la pratique d'un VAE sur une durée de 1 à 12 mois. De plus, les personnes en recherche d'emploi, titulaires d'un contrat saisonnier, stagiaires ou apprentis bénéficient d'un tarif réduit sous présentation de justificatifs. La location des VAE est ouverte à tous. Pour louer un VAE, des permanences sont organisées chaque mois, de 15h à 18h aux Bruyères, rue du Hinly à Muzillac. La prochaine permanence aura lieu le 3 septembre.

Contact et information sur le site internet : <https://www.arc-sud-bretagne.fr/au-quotidien/mobilite/mobilite-asb/>

RENTREE DE SEPTEMBRE : PRÉVENTION SENIORS ET SEMAINE BLEUE

Chaque année se déroule « La Semaine Bleue », la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Cette année, elle aura lieu du 6 au 12 octobre, sur le thème « vieillir, une force à partager ».

La Communauté de Communes, avec ses partenaires et les communes du territoire, prépare tous les ans un programme spécifique pour cet événement, qui vient

compléter/ amorcer/ lancer le plan annuel d'actions de préventions seniors d'Arc Sud Bretagne.

Tous les détails des actions et ateliers proposés seront dévoilés à l'automne !

LES CHANTIER D'INSERTION D'ARC SUD BRETAGNE

Le chantier Nature, Patrimoine et Floriculture d'Arc Sud Bretagne permet aux demandeurs d'emploi en transition professionnelle de réaliser des activités valorisantes tout en réfléchissant à leur futur projet professionnel. Par la ré-



alisation de travaux qui contribuent à la mise en valeur du territoire, les agents du chantier bénéficient ainsi un véritable tremplin vers la formation et/ou l'emploi. Ils sont accompagnés tout au long de leur parcours par les partenaires de l'insertion, et sont recrutés dans le cadre d'un CDI d'une durée hebdomadaire de 26 heures de travail hebdomadaires pendant une période de 6 mois. L'accès aux offres d'emploi et aux formations leur est facilité par l'Espace Emploi Formation, situé au sein de la Maison Des Services (MDS) d'Arc Sud Bretagne à Muzillac.

Le chantier d'insertion est soutenu par plusieurs partenaires financiers : L'Etat, (et plus précisément la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), le Conseil Départemental du Morbihan (Service de l'inclusion sociale et des partenariats), l'Europe, par le biais du Fond Social Européen.

Les équipes sont composées de 8 personnes, hommes et femmes, assurent la plupart de l'entretien des nombreux sentiers de randonnée, et peuvent intervenir dans les mairies du territoire. Dernièrement, les équipes ont restauré la passerelle abîmée située au lieu-dit « Le Gaillard » de Marzan, sur le Circuit des Ducs qui est un circuit de randonnée très fréquenté.

Les agents ont réalisé l'entretien de l'intégralité de la passerelle de 20 mètres et l'ont entièrement remplacé sur une longueur de 4,5 mètres. Cette

intervention a nécessité 88h de travail. 6 agents ont participé à cette réalisation.

PISCINE DES MÉTAIRIES, UN BEL ÉTÉ ET UNE NOUVEAUTÉ POUR LA RENTRÉE !

Plongez dans l'été !

Les vacances d'été sont là ! La piscine des Métairies adapte son accueil estival du 7 Juillet au 30 Aout, avec une ouverture au public du lundi au vendredi de 10 h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 14h à 18h30.

Du lundi au vendredi, chaque matin durant tout l'été, des stages des nautiques enfants de 15 jours sont organisés pour les enfants de plus de 6 ans



(rattrapage des 14 juillet et 15 aouts les samedi). Les inscriptions sont possibles à partir du 1^{er} juin. Chaque après-midi du lundi au vendredi, de 14h à 16h, une structure gonflable est installée au grand bain pour les plus de 8 ans.

Une ligne nageur sera disponible à partir de 16h30 jusqu'à l'évacuation du bassin. Et le toboggan (super) aquatique est bien sûr toujours accessible durant les ouvertures au public !

Rentrée 2025, inscrivez-vous directement aux activités de la piscine !

Nouveauté de la rentrée ! : Afin de faciliter les inscriptions aux nombreuses activités proposées par la piscine des métairies, un nouveau système de réservation est mis en place.

Plus pratique, plus sûr et plus rapide, il va permettre aux usagers de s'inscrire eux-mêmes aux différents cours et sessions aquatiques, via le site internet d'Arc Sud Bretagne, en fonction des places disponibles.

Les cours reprendront début septembre ; les inscriptions seront prochainement ouvertes en ligne.

Retournez toutes les informations sur le site d'Arc Sud Bretagne :

www.arc-sur-bretagne.fr

NOUVEAUX TARIFS POUR LE SPANC (SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF)

Suite à la signature d'un nouveau contrat de prestation de services avec la société STGS, désormais en charge des missions d'entretien et de contrôle des installations d'assainissement non collectif sur notre territoire, les tarifs du SPANC viennent d'être révisés.

Nouveaux tarifs applicables en TTC :

- Redevance annuelle : 24,36 €
- Contrôle de conception et d'implantation (avant travaux) : 77 €
- Contrôle de réalisation (après travaux) : 148,50 €
- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien en cas de vente : 148,50€
- Contre visite : 126,50€
- Déplacement infructueux : 115,50€

Petit rappel réglementaire :

Tout usager disposant d'un système d'assainissement non collectif est tenu par la réglementation :

- De faire réaliser un contrôle de bon fonctionnement et d'entretien tous les 7 ans sur le territoire d'Arc Sud Bretagne
- De faire procéder à un contrôle de conception avant toute installation neuve ou réhabilitation
- De permettre un contrôle de réalisation à l'issue des travaux, avant la mise en service du dispositif.

Ces contrôles visent à garantir la conformité et l'efficacité des installations, dans un souci de protection de l'environnement et de santé publique. Le non-respect des obligations de contrôle peut entraîner des pénalités financières :

- Un usager ne répondant pas favorablement aux relances pour le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien pourra se voir appliquer une amende annuelle de 78 € à partir de la troisième relance.
- Une non-conformité à risque, si elle n'est pas levée dans les 4 ans ou dans l'année qui suit une vente, expose l'usager à une amende de 1 034 €.
- Une non-conformité à la suite d'une vente après un an de propriété est passible d'une amende annuelle de 414€

Pour toute question ou pour planifier un contrôle, les usagers peuvent contacter directement la société STGS :

02 33 79 57 42 – contrôle.anc@stgs.fr



SUIVEZ L'OFFICE SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous aussi partagez vos
plus belles photos, faites
part de vos expériences
sur le territoire avec le
#letonnanterespersion

COLLECTION D'ÉDITIONS TOURISTIQUES 2025

L'Office de Tourisme a réédité ses 4 brochures gratuites pour répondre aux attentes des touristes, habitants et résidents secondaires, tout en soutenant l'économie locale :

• **Magazine de Séduction** : photos, interviews et conseils pour découvrir les incontournables et pépites du territoire.

• **Guide Hébergements**

• **Guide Loisirs et Gourmand** : activités et expériences gastronomiques à ne pas manquer.

• **Guide Commerces et Services** : découvrez les commerces et services locaux.

Venez les récupérer dans nos bureaux et laissez-vous inspirer par notre secteur !

Sans oublier le guide festivités été ! (disponible courant juin.



Editions également téléchargeables sur
www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com.
Rubrique Infos pratiques/Nos brochures.

PROFITEZ DE NOTRE SERVICE BILLETTERIE MALIN !

Réservez vos croisières, loisirs, sorties nature et autres parcs de loisirs sans files d'attente et bénéficiez de tarifs préférentiels.

Nous proposons aussi notre topo guide randonnées : 5 € pour 20 circuits ou 0,50 € à l'unité.

Simplifiez vos réservations et partez à l'aventure sur nos sentiers !

IDÉES CADEAUX LOCAUX

Offrez à vos proches des cadeaux 100 % locaux !

À la boutique de l'Office de Tourisme, vous trouverez des trésors gourmands, bien-être et beauté, parfaits pour toutes les occasions, comme :

• Le vinaigre de cidre nature et à l'échalote de la Ferme des 2 Arbres à Péaule (nouveau !)

• Les savons bio aux huiles végétales d'Ago Cosmétiques à Ambon

• Le miel marin de Gwenan Mor Braz, des bords de la rivière de Pénérif

• La crème choco-châtaigne de la Ferme des Écureuils à Nivillac

Vous pourrez aussi découvrir une collection exclusive d'affiches créées en collaboration avec l'illustrateur Jean-Jacques Gaudichon, alias Degas't, mettant en valeur nos lieux emblématiques. Pour les enfants, une sélection de jeux et de livres sur la Bretagne les attend !

La boutique est ouverte aux horaires de l'Office de Tourisme. Venez y faire un tour !



VISITES LUDIQUES ET DÉCOUVERTES : UNE EXPÉRIENCE À VIVRE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

Du 8 juillet au 15 août, partez à l'aventure avec Cécile, animatrice du patrimoine de l'Office de Tourisme ! Les yeux bandés ou avec une longue-vue, découvrez nos villages classés sous un angle inédit et devenez acteur de votre propre visite.

Nouveauté cette année : la visite découverte de Muzillac "histoires insolites"

Tarifs : - Adulte : 8 €

- Enfant (8 à 16 ans) : 5 €

patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com
02 97 41 11 32

Découvrez le programme complet à l'Office de Tourisme ou sur www.damgan-larochebernard-tourisme.com.

Ces visites sont également disponibles toute l'année pour les petits groupes. Réservez vite votre moment de découverte avec Cécile !



Photos © A. Lamoureux

SERVICES



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LA P'TITE PAUSE »

Qu'est-ce qu'un LAEP ?

> Un espace aménagé par deux accueillantes, adapté aux tout petits,

> Un lieu propice aux échanges et à l'information (documentation disponible à l'emprunt / espace thé et café),

> Un lieu anonyme, gratuit, où l'on peut venir librement, sans inscription.

Pour quoi faire ?

> Prendre un temps avec son enfant, jouer avec lui

> Prendre un temps pour soi, faire une pause dans le quotidien

> Rencontrer, partager, s'informer, échanger avec d'autres parents et les deux accueillantes... en toute convivialité !

Pour qui ?

> Ouvert aux futurs parents, parents, grands-parents d'enfants de moins de 4 ans de toutes les communes.

Quand ?

> Le vendredi matin entre 9h15 et 11h15, hors vacances scolaires.

> Chaque famille arrive et repart quand elle le souhaite.

Où ?

> dans les locaux de l'accueil de loisirs communautaire, avenue du parc à MUZILLAC.

Contact LAEP : 02 97 48 68 31, laep@muzillac.fr



LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Outre les matinées d'éveil et de rencontres avec les tout-petits, le Relais propose aux assistantes maternelles divers temps d'échanges professionnels, avec un accent cette année sur la prévention :

> **Secourisme** : plusieurs formations continues « Sauveteur Secouriste du Travail » en semaine, sessions gestes de premiers secours spécifiques aux tout-petits des samedis

> Soirée de prévention sur la mort inattendue du nourrisson avec une pédiatre de l'association Naître et Vivre

> **Séances de sophrologie** : des temps pour mieux prendre soin de soi pour mieux prendre soin des tout-petits au quotidien

> **Soirées d'analyse des pratiques** pour évoquer les difficultés liées à la pratique de ce métier spécifique, en s'enrichissant des expériences des collègues et apports bienveillants de l'intervenante.

Contact RPE : 02 97 48 68 31, relais@muzillac.fr



INFOS DIVERSES

AMPER célèbre 30 ans d'aide à domicile dans le Morbihan

Cette fin d'année 2024 a été l'occasion pour AMPER de célébrer son 30^{ème} anniversaire. Cinq évènements ont permis de rassembler salariés et partenaires de notre association d'aide à domicile à Saint-Thuriau, Questembert, Colpo, Arradon et Sainte-Anne d'Auray.

L'association AMPER a été fondée en 1994 à Vannes à l'initiative de la Mutualité Sociale Agricole. Elle propose depuis 30 ans une palette de services destinés à accompagner les personnes dépendantes et leurs familles, tout en maintenant et en développant des emplois de proximité.

Aide à domicile, entretien du jardin et du logement, accompagnement du handicap, livraison de repas, soutien aux aidants et aux familles... AMPER accompagne ainsi plus de 4 000 bénéficiaires sur le Morbihan et l'Ille et Vilaine grâce au travail de plus de 350 salariés.

Lors de cet anniversaire, le directeur Pierrick Olivier a rappelé les grandes étapes du développement de l'association et plus généralement des évolutions du secteur de l'aide à domicile : le basculement progressif vers le mode prestataire, le lancement du portage de repas à Questembert, la démarche d'amélioration continue récompensée par une certification AFNOR depuis plus de 10 ans, le lancement de Bulle d'Air, service de répit pour les aidants, ou encore le soin apporté à l'amélioration des conditions de travail.

Président de l'association, Dominique Le Calvez, a salué l'engagement de nos collaborateurs et collaboratrices et rappelé l'importance des aides à domicile. Face au vieillissement de la population et au souhait de continuer à vivre à domicile, les besoins s'accroîtront dans les années à venir.

Ce sont ainsi 43 salarié.e.s qui ont été mis.e.s à l'honneur : intervenant.e.s de terrain et personnel administratif, récompensé.e.s pour leur ancienneté, leur réussite aux trophées du SAP ou encore leur acte de bravoure.

Chacune de ces dates a également été l'occasion de partager un temps convivial grâce aux saynètes proposées par la troupe de théâtre « La Vilaine Compagnie », mettant en scène avec humour ou en musique diverses anecdotes vécues par le personnel d'AMPER.



Ces rencontres, clôturées par un cocktail, ont permis de partager un moment convivial entre personnels administratifs, intervenant.e.s de terrain (aide à domicile, TISF, agents de portage de repas...) et de valoriser ces métiers indispensables.



CENTRE D'ACCUEIL ET DE
CAPS
PERMANENCE DES SOINS

CENTRE D'ACCUEIL ET DE
PERMANENCE DES SOINS (C.A.P.S.)
CAPS Centre Hospitalier Basse Vilaine
2 Rue de la piscine 56130 NIVILLAC

RAPPEL

Le CAPS est une association regroupant des médecins du secteur, il prend le relais des cabinets médicaux ouverts en journée.

En effet, le soir et le week-end, le médecin de garde au CAPS peut recevoir les patients après avoir été régulés par le 15.

Avant de vous déplacer au CAPS de Nivillac, vous devez impérativement appeler le 15 (service de régulation du SAMU).

Le médecin de garde vous accueillera :

- . du lundi au vendredi (soirs uniquement) :
de 20 h à Minuit
- . le samedi : de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h
- . le dimanche et les jours fériés :
de 9 h à 12 h et de 16 h à 22 h.

BESOIN D'UN ESPACE D'ÉCOUTE, DE PAROLE, DE CONSEILS ?

Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, relations amoureuses, questionnements)

- Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...

Le PAEJ vous accueille à MUZILLAC, Allée Raymond Le Duigou le mardi de 14h à 17h30

D'autres accueils sont possibles à Vannes, Grand-Champ et Questembert.

Vous pouvez contacter Mme Guehenec
> 06 80 63 97 18

> paej.paysdevannes@cap-avenir.org

L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

POUR LES 12-25 ANS

PAEJ

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES ET LEUR ENTOURAGE

POURQUOI ?

Être écouté

Bénéficier d'un soutien

Mieux comprendre ses difficultés

Réfléchir ensemble

Prendre du recul

→ ANONYME
→ CONFIDENTIEL
→ GRATUIT

06 48 60 62 40 06 80 63 97 18

Vannes & Grand-Champ Questembert & Muzillac

paej.paysdevannes@cap-avenir.org





Dates à retenir

- > **Dim 6 juillet**
Balade moto (BMG)
- > **Mar 8 juillet**
1^{er} marché estival du mardi soir
(Municipalité, associations, bénévoles)
- > **Dim 27 juillet**
Pardon de Sainte-Anne
(Comité des Fêtes)
- > **Dim 3 août**
Vide-greniers
(Comité des Fêtes)
- > **Sam 9 août**
Festival Fest Breiz Er Guerno
(Comité des Fêtes)
- > **Sam 11 octobre**
Repas animé
(Merlin l'Enchanteur)
- > **Sam 18 octobre**
Cochon grillé
(Breizh Motos Guernotais)
- > **Sam 1^{er} / dim 2 nov**
Foire « Vigne, Terre et Mer »
(L'Echo de la Poivrière)
- > **Mar 11 novembre**
Loto
(Comité des Fêtes)
- > **Dim 23 novembre**
Salon d'automne
(Gym Club Guernotais) **à confirmer**
- > **Ven 28 / dim 30 nov**
Théâtre
(Merlin l'Enchanteur)
- > **Ven 5 / sam 6 déc**
Théâtre
(Merlin l'Enchanteur)
- > **Sam 13 décembre**
Animations de Noël à l'école
(Merlin l'Enchanteur)

Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS, L'équipe Municipale, vous souhaitent un très bel été !

